

Extrait du SNPESPJJ

<http://snpespjj-fsu.org>

Voter pour le SNPES-PJJ/FSU

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 6 mars 2009

SNPESPJJ

POURQUOI VOTER SNPES-PJJ/FSU AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 17 MARS

Le 17 mars, ce sont les élections professionnelles ! Ces élections vont permettre la désignation des délégué(e)s CAP de votre corps, des représentant(e)s aux CTP et des moyens attribués aux OS. Chaque syndicat qui se présente va solliciter de votre part un vote pour les listes qu'il présente ou pour leur sigle. Nous allons faire de même ! Alors pourquoi votre intérêt, quel que soit votre statut ou votre affectation, est-il de voter pour le SNPES-PJJ/FSU ? Nous pensons que notre rôle n'est pas d'accompagner les changements que le gouvernement et l'administration mettent en place. Pour le SNPES-PJJ, une loi proposée ou une réforme présentée doivent être étudiées et analysées avant leur adoption. En fonction de ces réflexions, nous demandons que la direction de la PJJ prenne position dans l'intérêt de l'institution, des jeunes pris en charge et des personnels. La direction n'est pas là uniquement pour appliquer les décisions prises à un autre niveau. Mais une fois ces décisions arrêtées, la responsabilité des organisations syndicales consiste à dénoncer leurs effets et non à les appliquer « au moindre coût ». Nous revendiquons un syndicalisme de lutte et non d'accompagnement.

► [lire la suite](#)